



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
6 avril 2020  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 31 Mars 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2516 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité, au titre de la question « La situation en Somalie ». La résolution a été adoptée le 30 mars 2020 conformément à la procédure de vote décrite dans la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 27 mars 2020 ([S/2020/253](#)). La procédure a été approuvée compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Conformément à cette procédure, je vous fais tenir ci-joint une copie des documents suivants :

- Ma lettre datée du 27 mars 2020, adressée aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité, mettant aux voix le projet de résolution figurant dans le document [S/2020/218](#) (voir annexe I et la pièce ci-jointe) ;
- Les lettres reçues des membres du Conseil de sécurité, indiquant la position de leur pays sur le projet de résolution (voir annexes II à XVI).

La présente lettre, et ses annexes, sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité  
(Signé) **ZhangJun**



## Annexe I

### **Lettre date du 27 mars 2020, adressée aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité**

Conformément à l'accord et à la procédure dont sont convenus les membres du Conseil de sécurité compte tenu des circonstances exceptionnelles actuelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et comme décrit dans ma lettre datée du 27 mars 2020, j'appelle votre attention sur la question suivante :

Après consultations, les membres du Conseil sont parvenus à un consensus sur le projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (S/2020/218). Le projet de résolution est présenté sous la forme d'un tirage en bleu (voir pièce jointe).

Avec l'accord des membres du Conseil et en ma qualité de Président du Conseil, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Je vous serais obligé de bien vouloir indiquer votre vote (pour, contre ou abstention) sur le projet de résolution et, le cas échéant, votre explication de vote en envoyant par voie électronique, dans un délai de vingt-quatre heures non prorogable, une lettre signée du (de la) Représentant(e) permanent(e) ou du (de la) Chargé(e) d'affaires par intérim à la Directrice de la Division des affaires du Conseil de sécurité ([egian@un.org](mailto:egian@un.org)). La procédure suivra ensuite son cours selon les modalités agréées.

Le Président du Conseil de sécurité  
(Signé) **Zhang Jun**

## Pièce jointe

Nations Unies

S/2020/218

**Conseil de sécurité**

Provisoire  
19 mars 2020  
Français  
Original : anglais

---

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : projet de résolution**

*Le Conseil de sécurité,*

*Réaffirmant* toutes ses résolutions antérieures, toutes les déclarations de sa présidence et toutes ses déclarations à la presse concernant la situation en Somalie, et *soulignant* qu'il importe de s'y conformer pleinement,

*Réaffirmant également* son attachement à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à l'indépendance politique et à l'unité de la Somalie,

*Soulignant* le rôle essentiel que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) en aidant le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération par ses conseils stratégiques, ses bons offices, ses activités de renforcement des capacités et son action de coordination de l'appui apporté par les partenaires internationaux, et *soulignant* que le mandat de la Mission complète celui de l'AMISOM, celui du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS), celui de l'équipe de pays des Nations Unies en Somalie et l'appui fourni par d'autres partenaires internationaux,

1. *Décide* de proroger jusqu'au 30 juin 2020 le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), tel qu'il est défini au paragraphe 1 de sa résolution 2158 (2014), et *décide également* que la MANUSOM doit continuer d'exécuter son mandat conformément à la résolution 2461 (2019) ;

2. *Prie* le Secrétaire général de continuer à le tenir régulièrement informé de l'application de la présente résolution, de la situation sur le terrain et des progrès faits dans la réalisation des principaux objectifs politiques de référence, en lui rendant compte oralement ainsi qu'au moyen de rapports écrits tous les 90 jours, comme le prévoit la résolution 2461 (2019), le prochain rapport devant lui être présenté le 15 mai 2020 au plus tard ;

3. *Décide* de rester saisi de la question.

---

## Annexe II

### **Lettre datée du 27 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je me réfère à la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 27 mars 2020, relative au projet de résolution sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ([S/2020/218](#)).

Conformément à la procédure établie pour l'adoption des résolutions compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous connaissons actuellement du fait de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), j'ai le plaisir d'indiquer que la Belgique vote pour le projet de résolution. À ce stade, ma délégation n'a pas l'intention de faire d'explication de vote.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Belgique  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Marc **Pecsteen de Buytswerve**

### **Annexe III**

#### **Lettre datée du 27 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai le plaisir de vous informer que la Chine vote pour le projet de résolution déposé par le Royaume-Uni concernant la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ([S/2020/218](#)).

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la République populaire de Chine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) **Zhang Jun**

## Annexe IV

### **Lettre datée du 27 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Comme suite à la lettre datée du 27 mars 2020 du Président du Conseil de sécurité pour le mois de mars, portant sur l'accord auquel sont parvenus les membres du Conseil de sécurité, compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), d'indiquer par écrit leur vote dans un délai de 24 heures non prorogeable, ainsi qu'à la lettre datée du 27 mars 2020 par laquelle le Président du Conseil de sécurité a mis aux voix le projet de résolution sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (S/2020/218), la République dominicaine souhaite par la présente communiquer son vote.

À cet égard, sur instruction de mon gouvernement, la République dominicaine vote pour le projet de résolution.

L'Ambassadeur,  
Envoyé spécial de la République dominicaine  
pour les affaires du Conseil de sécurité  
(Signé) José **Singer**

**Annexe V****Lettre datée du 27 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies, ma délégation vote pour le projet de résolution du Conseil de sécurité sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ([S/2020/218](#)).

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de l'Estonie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) **Sven Jürgenson**

## Annexe VI

### **Lettre datée du 30 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je me réfère à la lettre du Président du Conseil de sécurité du 27 mars 2020, dans laquelle il appelle les membres du Conseil au vote sur le projet de résolution portant sur le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ([S/2020/218](#)).

La France vote pour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la France  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Nicolas **de Rivière**

## Annexe VII

### **Lettre datée du 30 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 27 mars 2020, par laquelle vous engagez une procédure de vote par écrit, conformément à l'accord conclu entre les membres du Conseil de sécurité, qui doit être évalué à la fin du mois d'avril 2020.

Le vote de la République fédérale d'Allemagne sur le projet de résolution déposé par le Royaume-Uni au sujet de la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, publié sous la cote [S/2020/218](#), est le suivant :

La République fédérale d'Allemagne vote pour le projet de résolution.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Jürgen **Schulz**

## Annexe VIII

### **Lettre datée du 29 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je me réfère à la lettre datée du 27 mars 2020, adressée par le Représentant permanent de la République populaire de Chine, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, au sujet du projet de résolution sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ([S/2020/218](#)).

J'indique par la présente que l'Indonésie vote pour le projet de résolution.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la République d'Indonésie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Dian Triansyan **Djani**

**Annexe IX****Note verbale datée du 28 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York a l'honneur de se référer à la lettre datée du 27 mars 2020, adressée par le Représentant permanent de la Chine, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de mars, énonçant la procédure dont il a été convenu provisoirement pour l'adoption des projets de résolution durant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Concernant le projet de résolution déposé par le Royaume-Uni relatif à la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ([S/2020/218](#)), la République du Niger vote pour.

## Annexe X

### **Lettre date du 27 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée du 27 mars 2020, annonçant l'ouverture de la procédure de vote sur le projet de résolution relatif à la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (S/2020/218).

Conformément à la procédure d'adoption des résolutions du Conseil de sécurité en vigueur durant la période de restriction des déplacements à New York en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), que vous avez décrite dans votre lettre datée du 27 mars 2020, j'ai l'honneur de vous informer que la Fédération de Russie vote pour le projet de résolution.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Vassily **Nebenzia**

**Annexe XI****Lettre datée du 30 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer au projet de résolution déposé par le Royaume-Uni concernant la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ([S/2020/218](#)).

À cet égard, je vous informe que Saint-Vincent-et-les Grenadines vote pour le projet de résolution.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Inga Rhonda **King**

## Annexe XII

### **Lettre datée du 27 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je me réfère à votre lettre datée du 27 mars 2020, concernant le projet de résolution du Conseil de sécurité sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ([S/2020/218](#)).

La délégation de la République sud-africaine vote pour le projet de résolution.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la République sud-africaine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Jerry Matthews **Matjila**

**Annexe XIII****Lettre datée du 27 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En référence à la lettre datée du 27 mars 2020, adressée par le Représentant permanent de la Chine en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, relative au projet de résolution sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, déposé par le Royaume-Uni et publié sous la cote [S/2020/218](#), je vous informe que la Tunisie vote pour le projet de résolution.

L'Ambassadeur,  
Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Tarek **Ladeb**

## Annexe XIV

### **Lettre datée du 30 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En référence à la lettre datée du 27 mars 2020, adressée par le Président du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni vote pour le projet de résolution relatif à la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ([S/2020/218](#)).

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Jonathan Allen

**Annexe XV****Lettre datée du 27 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ce qui concerne le projet de résolution déposé par le Royaume-Uni relatif à la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ([S/2020/218](#)), les États-Unis d'Amérique votent pour.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente des États-Unis d'Amérique  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) **Kelly Craft**

## Annexe XVI

### **Lettre datée du 30 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En référence à la lettre datée du 27 mars 2020, adressée par le Président du Conseil de sécurité, concernant le projet de résolution sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, déposé par le Royaume-Uni et publié sous la cote [S/2020/218](#), et conformément à l'accord et à la procédure dont sont convenus les membres du Conseil de sécurité pour l'examen des projets de résolution durant les circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), comme décrit dans la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 27 mars 2020, je vous informe par la présente que le Viet Nam a décidé de voter pour le projet de résolution susmentionné et n'entend pas, à ce stade, faire de déclaration sur la question.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,  
Représentant permanent du Viet Nam  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) **Dang** Dinh Quy

---